



# SIVU Tourisme Hautes-Vosges

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES HAUTES VOSGES  
BP 60091  
88403 GERARDMER Cedex

La Bresse, le 11 janvier 2019.

**Objet :** *Partenariat Communauté de Communes des Hautes Vosges / SIVU Tourisme.*

Monsieur Le Président,

Comme nous avons déjà pu l'évoquer ensemble en 2018, j'ai mandat du Comité syndical du SIVU Tourisme Hautes Vosges pour reprendre contact avec les communautés de communes de notre territoire pour renforcer notre coopération en matière de tourisme afin d'améliorer notre attractivité.

A ce jour et depuis 1996, le SIVU Tourisme Hautes Vosges fédère les 8 communes/stations de Gérardmer- La Bresse- Ventron- Bussang- Saint Maurice/Moselle- Xonrupt-Longemer- Cornimont et Le Valtin avec délégation des Offices de Tourisme pour assurer la promotion des stations en France et à l'étranger et pour structurer et développer en partenariat certaines activités hivernales et estivales.

Avec la loi NOTRe, au 01 janvier 2017, les compétences touristiques ont évolué ainsi comme vous le savez, l'organisation territoriale et périmètres de nos Offices de Tourisme.

De ce fait, nous devons évoluer afin de tenir compte de cette nouvelle configuration et dans une approche et logique « clientèle ».

En effet, le SIVU Tourisme ne peut plus aujourd'hui se limiter au seul périmètre des 8 stations alors les OT intercommunaux des Hautes Vosges et Ballons des Hautes Vosges font la promotion d'un territoire élargi à l'ensemble de leur communauté de communes.

C'est pourquoi, vous comprendrez qu'il me semble indispensable de mieux structurer notre offre sur l'ensemble des deux communautés de communes et de mutualiser financièrement nos diverses actions et opérations promotionnelles.

A ce jour, le SIVU Tourisme participe déjà à la valorisation et à la promotion de l'ensemble du territoire des deux com/com par la diffusion des brochures, dépliants...à l'intégration de certaines activités, voies vertes, circuits VTT...

Le SIVU Tourisme est adhérent à France Montagne, Nordic France, Fédération Française de Cyclisme (labels FFC/VTT et Cyclotourisme) et de ce fait les Hautes Vosges bénéficie d'une bonne visibilité nationale. Ces partenariats nous permettent d'être présent et acteurs sur diverses opérations promotionnelles en France et à l'étranger, rencontres presse, accueils de journalistes, dossiers de presse, événementiels...

---

Stations adhérentes : Gérardmer - La Bresse - Xonrupt-Longemer - Bussang - Ventron  
Saint Maurice sur Moselle - Cornimont - Le Valtin

SIVU Tourisme Hautes Vosges BP 11 88250 LA BRESSE ■ Syndicat Intercommunal à Vocation Unique  
Tél. : 03 29 25 70 00 ■ Fax: 03 29 25 64 61 ■ [www.hautes-vosges.net](http://www.hautes-vosges.net) ■ [info@hautes-vosges.net](mailto:info@hautes-vosges.net)

Nous allons continuer à le faire en 2019 avec la volonté d'enrichir notre offre touristique et d'en assurer une communication plus efficace avec pour exemple d'intégration possible sur les deux com/com, par le SIVU Tourisme et avec les Offices de tourisme :

- Extension des circuits VTT dans l'espace Hautes Vosges VTT/FFC
- Extension des itinéraires Cyclotourisme Label Cyclospor/FFC
- Valorisation de ces territoires et de leurs offres touristiques sur le site : [www.hautes-vosges.net](http://www.hautes-vosges.net). (Site qui sera réactualisé en 2019)
- Partage réseaux sociaux sur la marque Hautes Vosges
- Valorisation des voies vertes
- Promotion partagée sur certaines filières...

Ceci est notre engagement de vous associer aux opérations 2019 du SIVU Tourisme et de s'inscrire dans une cohérence de territoire et de meilleure attractivité.

Pour cela, le Comité syndical sollicite une participation financière pour l'année 2019 de 15000 euros pour la communauté de communes des Hautes Vosges.

Ce montant a été calculé sur la base de lits touristiques des communes non adhérentes au SIVU Tourisme et pondéré en rapport à la fréquentation touristique moindre que celles des stations.

Cette participation à nos côtés, correspondant à environ 5 à 6 % du budget global du SIVU et permettra de conforter, de développer certaines filières et d'en assurer une meilleure communication.

Je ne doute pas que cette proposition retiendra toute votre attention et je reste à votre disposition pour échanger et pour vous apporter tous renseignements utiles.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président du SIVU,  
Hervé BADONNEL.

